



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 31.12.20 003499
Ref : ARM/SDC/BCM/QP/DF

Monsieur le Député,

Par lettre du 7 octobre dernier, vous m'avez fait part de vos inquiétudes quant au devenir de la société Howmet Aerospace à Dives-sur-Mer.

Le ministère est parfaitement conscient de l'importance du maintien des compétences nécessaires à la réalisation du programme Rafale, à laquelle cette société contribue.

Comme vous le savez, la loi de programmation militaire constitue un effort très important en matière d'investissement dans la base industrielle et technologique de défense, et en particulier s'agissant du programme Rafale.

Les perspectives à l'exportation constituent également un enjeu important et l'annonce récente du Premier Ministre grec concernant l'acquisition de 18 Rafale constitue à cet égard un élément très positif. Compte tenu de ce contexte, mes services travaillent actuellement avec les industriels à l'ajustement du calendrier des commandes nouvelles en vue d'assurer la continuité de la chaîne de production, et en particulier l'acquisition par l'Armée de l'Air et de l'Espace de Rafale supplémentaires pour compenser les prélèvements de 12 avions envisagés par la Grèce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

Florence PARLY

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP